

Conseil municipal de Sèvremoine

ORDRE DU JOUR

SÉANCE DU JEUDI 25 FEVRIER 2021 À 20 HEURES

Espace Renaudin – Allée de la Riverette

Commune déléguée de la Renaudière

Commune de Sèvremoine

1.1. ADMINISTRATION

1.1.1. Adoption du Règlement Intérieur du Conseil municipal de Sèvremoine

1.2. FINANCES

1.2.1. Demande de subvention Régionale - Fonds Régional de reconquête des centres villes des villes moyennes et des centres bourgs - à l'échelle de la commune de Sèvremoine pour l'aménagement urbain de la rue de Bretagne à St Macaire en Mauges et de la rue Prosper Lofficial à Montfaucon-Montigné

1.2.2. Aménagement Urbain - Demande de Subvention à l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.) – Grandes priorités d'investissement – Rue de Bretagne – Commune Déléguée de St Macaire en Mauges

2. RESSOURCES HUMAINES

2.1. Modification du tableau des effectifs et des emplois permanents de Sèvremoine

2.2. Convention de mise à disposition temporaire partielle et d'immersion professionnelle d'un agent de Sèvremoine à l'EHPAD Le Clair Logis

2.3. Formation des élus locaux

3. SERVICES A LA POPULATION

3.1. Enfance-Jeunesse

3.1.1. Renouvellement de la convention avec le Centre Social Indigo

3.2. Sport

3.2.1. Adhésion à l'Association Nationale des Elus en charge des Sports

3.3. Culture

3.3.1. Participation à "Partir en Livre" 2021 : demandes de labellisation au Centre National du Livre pour l'organisation et de subvention

4. AMENAGEMENT ET URBANISME

4.1. Cession de Bien, Allée des Gabelous, St André de la Marche,

Affiché le 18 février 2021



Le Maire,

Didier Huchon

Port du masque obligatoire pendant toute la durée de la séance pour toutes les personnes présentes : le public, les représentants de la presse, les élus et les agents